



APPEL DE CANDIDATURES

Paspébiac, mars 2025

Des artistes professionnel·le·s gaspésien·ne·s en arts visuels et en métiers d'art sont recherché·e·s pour participer à l'EXPO-FOIRE LES ÉCLATÉS, événement culturel incontournable de l'été au Centre culturel de Paspébiac.

Du 22 juin au 19 septembre 2025, les créateur·trice·s prendront possession de l'espace pour vous proposer leurs œuvres uniques et variées.

Le projet est le fruit d'une idéation d'Anick Loisel (commissaire et artiste) et d'Olena Kulik (artiste), ayant à cœur de développer des lieux de diffusion dans la région. Elles forment, avec Dominick Briand, le directeur du Centre culturel de Paspébiac, le comité organisateur. De plus, nous sommes fier·ère·s de compter sur la collaboration de Culture Gaspésie.

Mission

L'événement EXPO-FOIRE LES ÉCLATÉS vise à permettre aux artistes professionnel·le·s de toutes catégories de s'exprimer, d'exposer et de se faire connaître en un même lieu, pour le plus grand bénéfice des amateurs et amatrices d'art, ou des profanes, qu'ils soient de Paspébiac, de la Gaspésie ou d'ailleurs en province.

Objectif éducatif

L'EXPO-FOIRE LES ÉCLATÉS souhaite éduquer et sensibiliser sa population à la diversité des formes que peuvent prendre les arts visuels et les métiers d'art, ainsi qu'à leur apport important sur les plans éducatif, social et culturel.

L'EXPO-FOIRE LES ÉCLATÉS aspire à devenir un événement biennal marquant, reconnu en Gaspésie, afin de créer un pôle d'attraction culturelle et touristique dans la ville de Paspébiac.

SÉLECTION

La sélection des participant·e·s sera effectuée par un comité de pair·e·s et les résultats seront communiqués en mai 2025. Les participant·e·s choisi·e·s auront une semaine pour s'acquitter des frais d'inscription de 20 \$.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Possibilité de présenter une ou plusieurs œuvres. Les œuvres en arts visuels doivent être prêtes pour l'accrochage (fil de fer accroché à l'arrière de l'œuvre). Pour les sculptures, des socles seront disponibles;
- Possibilité de présenter son travail (3 minutes) lors du vernissage le 22 juin 2025.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Biographie de 200 à 250 mots maximum, police Calibri, taille de police 12;
- Deux à cinq images en JPEG (plus de 250 ppi - moins de 2 MO) des œuvres pressenties pour l'expo-foire;
- Photographie couleur de l'artiste en format carré (plus de 250 ppi);
- Démarche artistique (recommandée).

CONFORMITÉ DU DOSSIER

- Être un·e artiste professionnel·le en arts visuels ou en métiers d'art, habitant en Gaspésie plus de 10 mois par an (une preuve pourrait être exigée).
- Les vêtements et les bijoux ne seront pas acceptés.
- Les thématiques et sujets doivent être appropriés pour des lieux publics (pas de nudité ni de violence).
- Envoyer une photo de chaque œuvre (max 2 Mo).
- Assumer la pleine responsabilité de ses œuvres (assurances feu, perte, vol, bris accidentel et vandalisme), la Ville de Paspébiac se désistant de toute responsabilité à cet égard.
- Assurer minimalement une journée de surveillance (de 9 h à 17 h) au Centre culturel, lors de l'expo-foire.
- Compléter les informations de vos cartels (carton d'information qui accompagne chaque œuvre).
- Proposer vos disponibilités entre le 23 juin et le 19 septembre 2025.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité artistique
- Originalité
- Respect de la conformité
- Être disponible pour une journée (au minimum) de surveillance au Centre culturel
- Être membre en règle de [Culture Gaspésie](#) au 30 avril 2025

RESPONSABILITÉS DU DIFFUSEUR

- Montage de l'exposition par le comité organisateur;
- Promotion de L'EXPO-FOIRE LES ÉCLATÉS, ainsi que de chaque artiste;
- Création d'un catalogue des œuvres, disponible en format papier (quelques copies pour feuilleter sur place) et en format numérique.

RESPONSABILITÉS DE L'ARTISTE

- Avoir envoyé tous les documents demandés par WeTransfer, au courriel : expofoireleseclates@gmail.com;
- Avoir répondu au formulaire d'inscription et l'avoir envoyé le 30 avril 2025, avant minuit. Cliquez ici : [Formulaire Appel candidature](#)
- Déposer ses œuvres au Centre culturel de Paspébiac, le 13 ou 14 juin 2025, entre 10 h et 16 h.

Redevances que les artistes devront payer lors de la vente d'une œuvre

- 30 %, pour jour de surveillance durant la période d'exposition;
- 28 %, pour deux jours de surveillance durant la période d'exposition;
- 25 %, pour quatre jours de surveillance durant la période d'exposition;
- 20 %, pour sept jours de surveillance durant la période d'exposition.

Les jours de surveillance ne sont pas obligatoirement réalisés de manière continue.

Chaque artiste effectuant de la surveillance doit proposer au moins un samedi et/ou dimanche de disponibilité pour toute la période de l'Expo-foire.

Le calendrier de surveillance sera préparé après le choix des exposant-e-s.

ENVOI DU DOSSIER

Par le biais du [formulaire interactif](#).

Frais d'inscription de 20 \$, non remboursable, à payer en mai si votre dossier est sélectionné par le jury.

Document-s à téléverser via le site gratuit : <https://wetransfer.com/>

Si vous êtes sélectionné·e, les photos téléversées dans le présent dossier seront publiées dans le catalogue des exposant·e·s. Elles doivent refléter la production qui sera exposée.

Pour chacune des œuvres :

Photo d'oeuvre (jpg, jpeg / 2 Mo max.)

* Chaque photo doit être nommée comme ceci... ex : anickloisel_oeuvre1_2025

Titre

Artiste

Médium (exemple : huile sur toile de bois, encres sur papier)

Dimensions (en pouce, largeur x hauteur)

Prix